



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

94 N° 2 1972

La responsabilité politique des chrétiens dans
la lettre de Paul VI au Cardinal Roy

Clément MERTENS (s.j.)

p. 183 - 194

<https://www.nrt.be/fr/articles/la-responsabilite-politique-des-chretiens-dans-la-lettre-de-paul-vi-au-cardinal-roy-1263>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

La responsabilité politique des chrétiens

dans la lettre de Paul VI au Cardinal Roy

A l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de *Rerum Novarum*, Paul VI adressait, le 14 mai 1971, une lettre apostolique au Cardinal Roy, président de la Commission pontificale « Justice et Paix » ainsi que du Conseil des Laïcs.

Ce document ne semble pas avoir reçu de la part des fidèles, en particulier du clergé, toute l'attention qu'il mérite. Il n'est donc pas inopportun d'y revenir¹ et d'insister près des responsables ecclésiastiques et laïcs pour qu'ils en fassent l'objet d'une étude sérieuse et passent à son application.

Nous commencerons par en rappeler quelques caractéristiques, en puisant dans un des commentaires parus² ; nous nous arrêterons ensuite à ce qui en est l'idée maîtresse.

Des journaux comme *Le Monde* (Paris) ou *Die Welt* (Hambourg) ont signalé l'importance et l'originalité de ce document ; quelle que soit sa forme particulière, il doit être ajouté à la série des grandes encycliques sociales. Si le Pape actuel a préféré s'exprimer dans une lettre au Cardinal Roy, c'est, semble-t-il, pour marquer son estime à l'égard de la Commission présidée par celui-ci ; c'est peut-être aussi pour user d'un style direct et plus abordable au grand public,

1. Lettre Apostolique *Octogesima adveniens*. Textes latin et italien dans *Oss. Rom.*, 15 mai 1971 ; texte français publié par la Polyglotte vaticane et reproduit dans *Doc. Cath.*, 6 juin 1971, 502-513. Nous la citerons sous l'abréviation *Lettre* et suivant la numérotation du texte même.

2. PAUL VI, Lettre apostolique à M. le cardinal M. Roy à l'occasion du 80^e anniversaire de « *Rerum Novarum* » (14 mai 1971). *La responsabilité politique des chrétiens*. Paris, Ed. Ouvrières, 1971, 20 × 13, 151 p. — Voici, une fois de plus, à l'actif du C.E.R.A.S. — Action Populaire, une excellente présentation d'un document pontifical de grande portée. Après une introduction qui met en lumière les caractéristiques propres de la Lettre *Octogesima adveniens*, le texte intégral est reproduit, bien dégagé et accompagné de brèves notes au bas des pages. Certains points plus importants (urbanisation, idéologies, socialismes, marxisme, libéralisme, société politique, sciences humaines et discernement chrétien) font l'objet de notes plus longues ; celles-ci occupent les 80 dernières pages du volume (non compris les deux index) et renvoient à des études, généralement à des articles récents, permettant de pousser plus avant. Les rédacteurs du volume ont réussi à joindre une compétence de spécialistes et une présentation concise, accessible même au non-spécialiste. Nous voudrions mettre en vedette la note « Sciences humaines et vision du monde actuel », qui touche d'une manière remarquable un problème fondamental, encore peu traité par les théologiens et qui, avec les références qui l'accompagnent, pourrait fournir le point de départ à un fructueux séminaire. Nous renverrons dans la suite à ce commentaire par le rappel « A.P. ».

d'un ton moderne, d'un point de vue plus existentiel que déductif — autant de traits remarquables par divers commentateurs. On a relevé aussi le caractère prospectif de ce message : « Loin d'être une récapitulation de quatre-vingts années, il s'agit d'une ouverture sur l'avenir »³.

On a distingué dans la structure de la Lettre quatre grandes parties⁴. La première porte sur certains problèmes sociaux particulièrement aigus à l'heure actuelle : les travailleurs émigrés, les moyens de communication de masse, les jeunes, la femme dans la société, le racisme, l'environnement, l'urbanisation (nn. 8-21).

Puis viennent une brève mais substantielle analyse critique des idéologies et des systèmes politiques, ainsi que des paragraphes consacrés à la renaissance des utopies (au sens que prend ce mot dans la philosophie contemporaine) et aux sciences humaines (nn. 22-41)⁵.

La troisième partie insiste sur la nécessité d'un engagement dans l'action politique ; la quatrième reconnaît que diverses options sont permises dans le cadre des exigences chrétiennes (nn. 42-47 et 48-51).

Le commentaire de l'Action Populaire relève aussi quatre lignes de directives données par Paul VI aux chrétiens⁶ : 1. Prendre conscience à temps des nouveaux problèmes pour en préparer les solutions. — 2. Essayer de maîtriser les mutations. — 3. A cet effet, faire preuve d'imagination sociale créatrice. — 4. Exercer le discernement chrétien nécessaire.

Ces brèves notations feront saisir, nous l'espérons, la richesse et l'actualité de l'impulsion donnée par le Pape. Si l'on a pu contester, ces dernières années, la possibilité d'une « doctrine sociale de l'Eglise » valable pour tous les pays et tous les temps, on ne saurait mettre en doute l'importance d'un enseignement social du Magistère suprême, dépassant les horizons bornés de telle ou telle Eglise ou groupement particuliers, même envisagés dans la perspective de la collégialité.

Passage au politique

Au n. 46 de sa Lettre, Paul VI écrit : « Nécessaire, l'action économique... risque d'absorber à l'excès les forces et la liberté. C'est pourquoi le passage de l'économique au politique s'avère indispensable ». Cette phrase est capitale et le commentaire déjà plusieurs

3. Lettre, n. 7 et A.P., p. 7.

4. A.P., p. 8.

5. Sur ces derniers points, nous rappelons l'ouvrage de A. RYAN, *The Philosophy of the Social Sciences*, Londres, Macmillan, 1970, vi-249 p. (dont il sera prochainement rendu compte dans *NRT*), ce que nous avons dit plus haut, n. 2, de la note contenue dans le commentaire de l'A.P., et aussi l'article de M. LEFEBVRE, *L'interdisciplinarité dans l'action et la réflexion pastorales*, dans *NRT*, 1971, 947-962 ; 1051-1072.

6. A.P., p. 9.

fois cité par nous le fait remarquer : « Jusqu'à présent, même dans *Gaudium et Spes*, l'Église, tout en dénonçant l'économisme, était très tributaire de la critique du siècle dernier et visait avant tout une aliénation de type économique »⁷. C'est manifeste dans *Rerum Novarum*, dans *Quadragesimo Anno*, dans *Mater et Magistra*, encore que, dans ces documents, des paragraphes soient consacrés au rôle de l'État dans les relations économiques⁸. Il ne faudrait pourtant pas oublier les encycliques courageuses de Pie XI, *Divini Redemptoris* sur le communisme totalitaire et *Mit brennender Sorge* sur le national-socialisme allemand, ni surtout *Pacem in Terris* de Jean XXIII, entièrement consacrée à l'ordre politique national et international. Il y aurait lieu, notamment pour les « moins anciens » qui ne connurent pas l'entre-deux-guerres, de reprendre ces documents, de même que certains messages de Noël de Pie XII.

La nécessité du dépassement demandé par Paul VI avait déjà été proclamée, il y a vingt-cinq ans, par le célèbre économiste J. M. Keynes : « Étant donné les ressources et la technique dont il dispose, le monde occidental pourrait ramener au rang secondaire le problème économique, qui maintenant absorbe nos énergies morales et matérielles. Le jour n'est pas éloigné où le problème économique occupera « the back seat » qui lui revient, et où le cœur et l'esprit seront reconsacrés à nos véritables problèmes — ceux de la vie et des relations humaines, ceux de la création, du comportement et de la religion »⁹. La dernière phrase était trop optimiste, car, jusqu'ici du moins, du haut en bas de l'échelle sociale, les hommes tant publics que privés, poussés par les « instigateurs masqués » (*the hidden persuaders*), ont sacrifié, avec une ferveur croissante, au veau d'or contemporain qui s'appelle le Produit National Brut à usage interne. Ils y ont aliéné leur travail, leur vie de famille, leur environnement, s'obstinant dans un système où une consommation superflue et toxique est mise au service d'une production en grande partie dénuée de sens (ce qu'on appelle très improprement « la civilisation de la consommation »). Il est vrai, des voix, des voix nombreuses, se sont élevées pour jeter l'alerte¹⁰. Elles n'ont pas été entendues jus-

7. A.P., p. 14. — Pour autant qu'un indice quantitatif ait de la valeur, notons que *Gaudium et Spes* consacre dix paragraphes à la vie économique-sociale et quatre à la vie politique.

8. Dans *Stimmen der Zeit*, mai 1971, pp. 289-296, O. VON NELL-BREUNING rappelle la colère de Mussolini lors de la publication de *Quadragesimo Anno*, dans laquelle il voyait, à bon droit, une critique du fascisme.

9. Cité par le *Weekly Times*, 24 avril 1946.

10. Nous n'en ferons pas ici l'énumération ; nous évoquerons seulement quelques noms, sans prétendre qu'ils soient tous des plus importants. En langue française, il faudrait citer au premier rang Fr. PÉROUX avec son œuvre magistrale, *La coexistence pacifique*, 3 vol., P.U.F., 1958, et *Aliénation et société industrielle* (cf. *NRT*, 1971, 1114), J. LACROIX, *Histoire et mystère*, Casterman, 1962, ch. III ; H. HARTUNG, *Ces princes du management* (cf. *NRT*, 1971, 333).

qu'ici de manière efficace ni des organisations patronales, ni des syndicats, ni des gouvernants¹¹, que ce soit dans leurs pays respectifs ou dans cet ensemble qui porte le nom significatif de Communauté Economique Européenne. La crise multiforme et profonde que connaissent actuellement les Etats-Unis nous montre où cela mène¹². Mais ne battons pas la coulpe sur la poitrine des autres ; nous sommes engagés dans le même chemin qu'eux.

Ce qui est vrai de la vie interne des peuples industrialisés vaut aussi des relations avec les peuples en développement. Là encore, les décisions devraient se situer au niveau du politique, mais là également notre politique est dominée trop souvent par les intérêts des féodaux économiques¹³ ou de masses avides d'un bien-être matériel toujours croissant.

L'appel au dépassement formulé par Paul VI exprime une nécessité fondamentale. Il correspond à l'évolution de la civilisation qui, suivant le jargon des sciences humaines, est passée du primaire (agriculture, mines) au secondaire (industries de transformation), est aujourd'hui, dans les pays les plus avancés, à prédominance tertiaire (commerce, services) et laisse déjà entrevoir une phase quaternaire (loisirs, relations entre les personnes — sans la médiation des choses marchandes — c'est-à-dire famille, culture, politique...). Paul VI lui-même opère ce dépassement dans sa Lettre au Cardinal Roy ; il suffit pour s'en convaincre de se rappeler les points touchés par lui et que nous avons mentionnés plus haut : urbanisation et environnement, place des jeunes et des femmes dans la société, idéologies, interrogation des sciences humaines. Nous voudrions, dans la suite de cette note, préciser quelques concepts concernant le politique et montrer ensuite certaines conclusions pratiques, pastorales au sens large, qui découlent de l'appel lancé par le Pape.

11. A titre d'exemple : la sollicitude de l'Institut National (belge) de Statistique, ou plus exactement des ministres qui en sont responsables, pour les statistiques économiques, et leur peu d'intérêt pour les statistiques démographiques et sociales (cf. C. MERTENS, dans *La Revue Nouvelle*, mars 1971, 399).

12. Cf. A. LEVY, dans *La Revue Nouvelle*, oct. 1971, 231-233 et *La société américaine*, divers articles dans *Projet* (Paris), nov. 1971, 1031-1089.

13. Ceci a été signalé par Ch. ELLIOTT, dans *Partnership or Privilege ? A SODEPAX Report* (cf. *NRT*, 1971, 446), spécialement dans les dernières pages. Nous en traduirons quelques phrases : « Le Rapport des N.U. [« Rapport Tinbergen »] constitue une approche fondamentalement quantitative qui tend à ignorer les dimensions qualitatives et surtout politiques du développement » (p. 109). — « Les Eglises peuvent jouer un rôle important en créant l'atmosphère politique dans laquelle les gouvernements nationaux trouveraient non seulement embarrassant mais politiquement dommageable de renier leurs engagements. Il est clair que ceci impliquerait les Eglises dans une action (« participation ») politique directe. Mais une telle action est, de plus en plus, reconnue comme une des composantes indispensables de l'obéissance à l'Evangile » (p. 115).

Notions

Depuis quelques années, les théologiens ont entrepris une réflexion sur le politique, notamment grâce à l'impulsion de J.-B. Metz. On trouvera un état de la question dans les deux articles publiés par P. Eyt dans cette revue¹⁴. A la fin du second article, l'auteur a signalé certains risques que court cette réflexion. Le premier serait de ne plus voir que le politique. Il rappelle la mise en garde de Paul VI dans la Lettre que nous étudions : « Le domaine de la politique, large et englobant, n'est pas exclusif » (n. 46). L'autre péril consisterait à donner au mot « politique » un sens si large qu'il s'applique à tous les domaines de la vie humaine. On parlera ainsi de la « politique » d'une entreprise commerciale ou d'un club de football. Tout vocable, au-delà de sa signification propre, trouve des applications analogiques. C'est ainsi que le dictionnaire donne de « stratégie » plusieurs définitions ; l'une parle de « combiner l'action des forces... impliquées dans une guerre ou la défense de l'Etat » ; selon telle autre, un club sportif ou une association de mères de famille peuvent avoir leur stratégie... Il y aura donc lieu de préciser ce qu'est exactement le politique et les lieux les plus apparents — car il en est de plus ou moins occultes — de son exercice. A cet égard, les définitions rapportées par P. Eyt nous paraissent susceptible de précisions ultérieures.

L'essence du politique réside, nous semble-t-il, en ce qu'il est, dans la vie sociale multiforme, l'instance la plus englobante¹⁵ et, du point de vue structurel, la plus élevée ; en contrepartie il est la moins intime et, à certains égards, la moins profonde. Son objet est d'assurer, dans une situation historique donnée, les conditions générales requises pour que, dans la mesure du possible, tous les membres de la société — individus ou groupes privés — aient la faculté de réaliser par eux-mêmes leur épanouissement temporel complet. A cet effet le pouvoir politique se réserve, notamment, la compétence suprême pour « dire le droit » et l'usage de la force. Ce « politique » s'est concrétisé, au cours de l'évolution humaine, dans des formes ou des « lieux » divers : la famille plus ou moins large, le clan, la cité, l'Etat ; aujourd'hui ce dernier est débordé en deux directions apparemment contradictoires : d'une part la région et d'autre part les organisations inter-étatiques, telles que l'O.N.U. et ses agences spécialisées (O.I.T., O.M.S., U.N.E.S.C.O., F.A.O., etc.) ou encore la communauté européenne et d'autres analogues. C'est un fait dont il faut tenir compte. Cependant la forme, le lieu qui, de nos jours,

14. Déc. 1970, 1055-1075 ; déc. 1971, 1040-1050.

15. « Toute activité particulière doit se replacer dans cette société élargie et prend par là-même la dimension du bien commun » (*Lettre*, n. 24).

restent prépondérants, ce sont les Etats. C'est à eux que nous nous référons habituellement dans les pages qui suivent ; *mutatis mutandis*, on pourra appliquer aux autres instances ce qui sera dit.

Au politique correspond l'adjectif « public », c'est-à-dire « relatif à tout un peuple » (Petit Larousse). Ainsi, même à un niveau plus scientifique que ce bon petit dictionnaire, on parle de « droit public », de « ministère public », de « bien public », de « propriété publique », etc. Pris dans cette acception, « public » s'oppose à « privé »¹⁶.

On distinguera aussi LE politique, « essence » suivant J. Freund, domaine déterminé dans la vie sociale, de LA politique (ou DES politiques) qui est action, mise en œuvre particulière.

Paul VI, on l'a noté de divers côtés, reconnaît dans sa Lettre apostolique la légitimité d'options politiques diverses¹⁷, mais il reste fidèle à la conception organique de l'Etat, telle qu'elle a été définie de plus en plus nettement par ses prédécesseurs et par lui-même¹⁸, ainsi qu'à la conception chrétienne de l'homme¹⁹. C'est en fonction d'elle qu'il juge les idéologies et qu'il invite au discernement dans les actions politiques. Il est inutile, croyons-nous, de nous arrêter ici à ces points fermement établis, pas plus qu'à la distinction déjà faite par Jean XXIII entre les idéologies et les mouvements historiques qui en sont issus, distinction qui n'empêche pas d'attirer l'attention sur les liens subsistant souvent entre les seconds et les premières.

Conditions

Le Pape presse les chrétiens de prendre part à la vie politique. Quelles sont les conditions à réaliser pour que cette participation soit possible et qu'elle ait effectivement lieu de manière convenable ? Sous quelles formes pourra-t-elle s'exercer ? La réponse à chacune

16. Les documents ecclésiastiques pourraient employer en la matière un vocabulaire plus rigoureux. La Lettre au Cardinal Roy, p.ex., nn. 20, 24, 44, comme les encycliques et *Gaudium et Spes*, parle souvent, à propos de l'Etat, du « bien commun ». Or cette expression vaut pour toute société, qu'elle soit publique ou privée. En rigueur de termes, « commun » s'oppose à « individuel », tout comme « collectif ». Sans doute, en ce domaine pas plus qu'ailleurs, n'y a-t-il pas de cloisons étanches. On constate actuellement un processus de « déprivatisation » ; le droit privé, p.ex., est de plus en plus limité par des clauses de droit public. Il importe cependant de distinguer ces deux pôles, de ne pas se laisser dériver entièrement vers l'un d'eux, sous peine de tomber dans l'individualisme ou dans le totalitarisme.

17. Cf. *Lettre*, nn. 24 et 50.

18. A ne pas confondre avec la conception prétendument « organique » de certains régimes fascistes. Pour la position du Magistère suprême, nous ne saurions mieux faire que de renvoyer à l'édition de *Pacem in Terris* assurée par Mgr B. LALANDE, Ed. de Fleurus, Paris, notamment à la note qui accompagne le n. 65, p. 140.

19. Cf. *Lettre*, n. 26.

de ces questions ne peut être la même partout. Il y a des Etats formés de longue date et dont certains ont une expérience (plus ou moins) démocratique déjà séculaire. D'autres sont totalitaires. D'autres enfin se sont constitués récemment et doivent encore affermir leur cohésion. Il faut nous en rendre compte avec le Pape : « Face à des situations aussi variées, il nous est difficile de prononcer une parole unique, comme de proposer une solution qui ait valeur universelle. Telle n'est pas notre ambition ni même notre mission. Il revient aux communautés chrétiennes d'analyser avec objectivité la situation propre de leur pays, de l'éclairer par les paroles inaltérables de l'Évangile [et par] l'enseignement social de l'Église » (*Lettre*, n. 4). Dans la suite de ces pages, nous écrirons en fonction de la modeste connaissance que nous avons de la vie publique dans un pays d'Europe occidentale ; nous croyons que certaines suggestions fournies à partir de là peuvent être utiles ailleurs. Nous serions heureux d'être informé des réflexions ou des réalisations suscitées par d'autres expériences.

Il semble que la première condition soit une conscience politique suffisamment éveillée. Beaucoup de citoyens, mal éduqués sous ce rapport, absorbés par leurs préoccupations professionnelles, leurs relations immédiates familiales et mondaines ou encore par les jeux des stades, désireux de ne pas se poser ou se voir poser des problèmes qui troubleraient une quiétude plus ou moins chèrement acquise, n'ont pour la chose publique qu'un intérêt épisodique et superficiel. Il suffit de voir quelle est la lecture — sources et manière de lire — aussi bien de nombreux diplômés d'université que de personnes ayant une instruction plus limitée. Malgré les graves défauts qui les caractérisent, les « partis uniques » ont du moins souvent le mérite d'activer une certaine conscience politique ; cela ne suffit pas pour qu'on les recommande.

De cette insuffisante conscience politique, nous croyons que l'enseignement est largement responsable²⁰. Ceci mériterait une enquête scientifique²¹ ; nous sommes porté à croire qu'elle n'infirmerait pas

20. « On doit avoir un grand souci de l'éducation civique et politique » (*Gaudium et Spes*, n. 75). Où en sommes-nous ? Quels progrès avons-nous faits ?

21. Une institution comme le CRISP (Centre de Recherche et d'Information Socio-Politique, rue du Congrès 35, B-1000 Bruxelles) serait qualifiée pour s'en charger. Nous serions curieux de savoir, p.ex., combien de classes utilisent des manuels tels que *l'Initiation Civique* de VERNIERS (5^e éd., Bruxelles, De Boeck, 1964), *L'Éducation à la compréhension internationale* (Bruxelles, Secrétariat de l'Enseignement Catholique, 1970) ou d'autres similaires. Signalons que le CRISP publie, outre son courrier hebdomadaire et des ouvrages spécialisés, des « Dossiers » d'initiation politique, p.ex. *La Belgique dans le Marché Commun* (épuisé), *Qui décide en Belgique ?*, *La commune*, *Le monde de la jeunesse*. Nous y reviendrons dans notre chronique bibliographique. Il va de soi que, pour nous, enseignement ne va pas sans éducation. Avec tout ce que cela entraîne pour la visée, les méthodes, etc.

l'opinion formulée ici. Nos « humanités » notamment — et nous croyons qu'elles inspirent fortement l'enseignement primaire — sont depuis longtemps déphasées, encombrées par une érudition qui n'a que peu à voir avec notre temps, et sacrifiant bien souvent, lorsqu'elles entendent se moderniser, aux préoccupations de la technique ou d'une civilisation « secondaire » dépassée²². L'introduction d'un programme de sciences humaines — qui, bien établi, devrait être la substance des « humanités » — s'est faite tard — ce qui vaut mieux que jamais — et dans des conditions qui réclament de sérieux ajustements²³. Quant à l'Université ou aux autres formes d'enseignement supérieur, on sait combien elles sont sous l'emprise d'une spécialisation de plus en plus étroite. Dans un pays comme la Belgique, où l'enseignement catholique joue un rôle très important, il y a lieu en cette matière, pour tous les membres de l'Eglise après la Lettre au Cardinal Roy, à un sérieux examen de conscience et à un ferme propos d'amendement.

Si nous avons insisté sur l'enseignement au sens traditionnel du terme, c'est qu'il reste la base indispensable de la formation permanente que l'on préconise aujourd'hui avec raison. Parce qu'il a été inadéquat, les adultes usent mal des moyens de communication sociale qui devraient les tenir à jour et les entreprises de recyclage doivent, en matière de sciences humaines, se situer à un niveau anormalement élémentaire.

Cette prise de conscience ainsi que le discernement requis dans l'action doivent, suivant le vœu de Paul VI, se faire dans les communautés chrétiennes. Il serait dommageable pour les individus aussi bien de s'en remettre à la communauté que de vouloir opérer isolément. Le Pape revient plus d'une fois sur cette idée (nn. 2, 4, 25, 51). Nous pensons que cette communauté peut se trouver sous des formes diverses : Eglises régionales ou paroisses, mouvements ouvrier, patronal, familial, rural chrétiens, groupes de réflexion à partir de la Bible, etc. Dans cette diversité, la préoccupation du politique pourra être plus ou moins forte. Elle ne peut être envahissante au point d'oblitérer l'objectif spécifique de chaque groupe ; elle ne peut être totalement absente, quitte à s'en remettre consciemment et de manière répétée à d'autres instances pour une formation ou une action plus explicitement politiques.

Ainsi éduqués, animés, assistés par le discernement des autres, les chrétiens pourront assumer des responsabilités politiques plus déter-

22. Au sens précisé plus haut.

23. Nous espérons traiter ailleurs ce point plus largement que nous ne pouvons le faire ici. Dès à présent nous signalons l'article de A. LUWEL, *Maatschappijwetenschappen en middelbaar onderwijs*, dans *Persoon en Gemeenschap* (Bruxelles), oct. 1971, p. 51-60.

minées. Ici encore les formes et les degrés sont multiples et il est bon de les distinguer. Certains consacreront leur activité professionnelle à la chose publique, soit comme parlementaires ou gouvernants, soit comme animateurs permanents des partis, soit comme membres de l'Administration²⁴. Ils le feront au sein de partis nommément catholiques ou chrétiens²⁵, ou bien dans d'autres formations politiques. Nous n'entrerons pas dans l'examen des avantages et des inconvénients de l'une ou de l'autre des solutions adoptées, de la stratégie et de la tactique des actions menées de concert avec d'autres groupes. La Lettre de Paul VI (n. 49) rappelle la liberté des chrétiens à cet égard et aussi la nécessité du discernement. « Dans la diversité des situations, des fonctions, des organisations, chacun doit situer sa responsabilité et discerner en conscience les actions auxquelles il est appelé à participer²⁶. Mêlé à des courants divers où, à côté d'aspirations légitimes, se glissent des orientations plus ambiguës, le chrétien doit opérer un tri vigilant et éviter de s'engager dans des collaborations inconditionnelles » (*Lettre*, n. 49). En tout cas, « tous les chrétiens doivent prendre conscience du rôle particulier et propre qui leur échoit dans la communauté politique » (*Gaudium et Spes*, n. 75, 5). Ils ont à y promouvoir une liberté religieuse réelle — non seulement formelle ou nominale — et, pour commencer, celle de l'Eglise, mais aussi des autres croyances, une plus grande solidarité humaine et d'autres valeurs morales. Sans forfanterie, ils ont à le faire comme chrétiens, en vertu et au nom de leur foi, se rappelant, en toute humilité, que leur Seigneur leur a dit : « Vous êtes la lumière du monde ; vous êtes le sel de la terre » et qu'Il les a appelés à témoigner de Lui devant les hommes, en réalisant la dimension à la fois verticale et horizontale de l'Incarnation. Un souci légitime de vivre autant que possible la condition humaine de tous, de ne pas nous isoler de ceux qui ne partagent pas notre foi, ne doit pas nous amener à avoir peur de notre ombre, ni surtout de notre nom, de notre être propre. Encore moins la poursuite d'intérêts individuels ou collectifs pourrait-elle nous faire oublier ce devoir de témoignage. La responsabilité politique des chrétiens va jusque-là²⁷.

24. « L'Eglise tient en grande considération et estime l'activité de ceux qui se consacrent au bien de la chose publique et en assurent les charges pour le service de tous » (*Gaudium et Spes*, n. 75, 1). L'Eglise, oui ; mais combien de chrétiens censément cultivés ?

25. Sur l'histoire des partis catholiques, voir M. FOGARTY, *Christian Democracy in Western Europe, 1820-1953*, London, Routledge, 1957, 461 p.

26. Ce qui suppose une compréhension, un respect réciproques. « L'Eglise est le lieu où les croyants, bien qu'ayant des engagements politiques différents, se rassemblent en une communauté de foi. Celle-ci n'a pas pour but d'établir le consensus dans le domaine de l'action politique » (*Déclaration du Conseil Général de l'Apostolat des Laïques*, 26 sept. 1971, reproduite dans *La Revue Nouvelle*, nov. 1971, 447-450).

27. « Dans ses engagements humains, le chrétien est invité à découvrir l'Amour

Une dernière remarque nous aidera peut-être à voir où nous en sommes. Elle concerne le domaine pastoral, abstraction faite de l'enseignement-éducation dont nous avons parlé plus haut. Dans un pays comme la Belgique, la pastorale a donné naissance à des organisations spécifiques et efficaces telles que le Mouvement Ouvrier Chrétien, l'Association des Dirigeants et Cadres Chrétiens (ADIC), Saint-Luc Médical, etc. Elles assurent une réflexion et une action chrétiennes dans leur domaine propre, elles ont leurs assistants ecclésiastiques pour l'animation spirituelle et l'aide doctrinale. Rien de semblable, ni pour le personnel politique, ni pour celui de l'Administration. Est-ce peur des compromissions ou inconscience ? Cela nous paraît, en tout cas, une carence grave.

Encore faut-il que, mieux éduqués, animés par une pastorale adéquate, les chrétiens acceptent, au niveau convenable pour chacun, de s'engager. Paul VI écrit : « Une double aspiration s'exprime au fur et à mesure que se développent l'information et l'éducation : aspiration à l'égalité, aspiration à la participation » (n. 22), et plus loin : « La double aspiration vers l'égalité et la participation cherche à promouvoir un type de société démocratique » (n. 24). On peut se demander si la Lettre n'est pas, ici, trop optimiste, ou plutôt quel est le degré de participation auquel aspirent les citoyens. Ne se bornent-ils pas souvent à des critiques stériles, à revendiquer, dans le pire esprit corporatif, sans aucunement assumer des responsabilités ? Quelles sont les causes de ce refus d'engagement ? L'insuffisante éducation ou les préoccupations individualistes dont nous avons parlé plus haut, un système économique trop compétitif qui ne laisse pas de temps pour ce qui le dépasse, l'appareil des partis qui décourage ou rend impossible une participation, les fautes, parfois réelles, mais non exclusives et souvent exagérées par des stéréotypes sociaux, des hommes politiques²⁸ ? Les responsabilités en la matière sont probablement multiples et réciproques, car il est vrai de dire à la fois : « On a le gouvernement qu'on mérite » et « tels gouvernants, tel peuple ».

Le Pape continue : « Pour faire contrepoids à une technocratie grandissante, il faut inventer des formes de démocratie moderne, non seulement en donnant à chaque homme la possibilité de s'informer et de s'exprimer, mais en l'engageant dans une responsabilité commune » (n. 47). Notons, au passage, l'appel à l'inventivité, à la créativité, qui se retrouve en plusieurs endroits de la Lettre. « L'Eglise, est-il écrit en un autre passage, invite tous les chrétiens à une

infini présent au cœur du monde et dont Jésus-Christ s'est fait le témoin » (*ibid.*). Découvrir — dans le double sens de reconnaître et de révéler.

²⁸. Sur l'idéal de l'homme politique, voir *Præ XII, Message* du 24 déc. 1944.

double tâche d'animation et d'innovation afin de faire évoluer les structures, afin de les adapter aux besoins actuels » (n. 50). Juristes, économistes, sociologues, éducateurs sont ici concernés au premier chef, et il faut souhaiter que les plus conscients d'entre eux trouvent un appui auprès de leurs collègues, comme auprès du grand public, souvent encore emprisonnés dans des schèmes dits « classiques ».

Il est un domaine où la créativité et l'ouverture sont spécialement requises : celui de nos rapports avec les pays en développement²⁹. Seul, le politique, cette instance suprême, est en mesure de fournir ici les solutions fondamentales³⁰. Mais le politique comprend l'opinion publique. Celle-ci est formée par les industriels, les ouvriers, les agriculteurs, les consommateurs... Si chacun n'accepte pas de revoir ses conceptions traditionnelles en fonction des requêtes actuelles de la justice et de la compréhension aux dimensions mondiales, les pouvoirs publics resteront inertes ou seront arrêtés dans les démarches qu'ils voudraient entreprendre.

Le politique, enfin, prend forme dans un projet « qui s'alimente à une conception plénière de la vocation de l'homme et de ses différentes expressions sociales » (*Lettre*, n. 25). Ici intervient le rôle des idéologies et des utopies³¹. Le Pape rappelle la responsabilité des instances privées en cette matière : « Il n'appartient ni à l'Etat ni même à des partis politiques qui seraient clos sur eux-mêmes de chercher à imposer une idéologie par des moyens qui aboutiraient à la dictature des esprits, la pire de toutes. C'est aux groupements culturels et religieux — dans la liberté d'adhésion qu'ils supposent — qu'il appartient de développer dans le corps social, de manière désintéressée et par leurs voies propres, les convictions ultimes sur la nature, l'origine et la fin de l'homme et de la société » (*ibid.*). Nous

29. « Il faut avoir le courage d'entreprendre une révision des rapports entre les nations, qu'il s'agisse de répartition internationale de la production, de structure des échanges, de contrôle des profits, de système monétaire, de transformer les mentalités pour les ouvrir à la *priorité du devoir international* [nous soulignons] ». Cette directive peut susciter quelques réflexions dans un pays où une législature de quatre années vient de consumer le plus clair de ses énergies à des problèmes « communautaires » et régionaux.

30. Ceci soit dit sans méconnaître pour autant la valeur des apports privés, y compris les micro-réalisations bien conçues ; ils sont un facteur d'équilibre ; ils sont complémentaires de l'action publique.

31. La signification de ces termes varie d'un auteur à un autre, voire dans les écrits d'un même auteur. Nous n'entrerons pas ici dans une étude de ce vocabulaire mais nous signalerons seulement que, dans la *Lettre*, le mot « utopie » ne signifie aucunement un « projet qui paraît impossible à réaliser » (langage courant), mais, conformément à l'emploi qu'en font certains contemporains, un idéal influençant activement une amélioration des structures. Voir p.ex. l'étude de P. Tufari sur le rôle de l'idéologie et de l'utopie dans l'évolution sociale, dans l'ouvrage collectif *Theology Meets Progress. Human Implications of Development*, Rome, Univ. Grégor., 1971 (cf. *NRT*, 1971, 1115), pp. 249-288.

croions que la véritable solution se trouve dans une dialectique, un dialogue, entre le Pouvoir et les citoyens. Le premier est, à certains égards, mieux placé pour ouvrir des horizons qui dépassent les intérêts ou les vues particuliers, et les seconds, groupés comme l'indique la Lettre, développeront les convictions ultimes, en demanderont le respect au Pouvoir et préviendront le totalitarisme³².

Conclusion

Nous concluons en reproduisant trois brefs passages de la Lettre apostolique de Paul VI.

« La politique est une manière exigeante — mais non la seule — de vivre l'engagement chrétien au service des autres » (n. 46).

« La conversion personnelle est d'abord nécessaire. Cette humilité fondamentale enlèvera à l'action toute raideur et tout sectarisme ; elle évitera aussi le découragement en face d'une tâche qui apparaît démesurée. L'espérance du chrétien lui vient d'abord de ce qu'il sait que le Seigneur est à l'œuvre avec nous dans le monde » (n. 48).

« C'est à tous les chrétiens [nous soulignons] que nous adressons à nouveau et de façon pressante un appel à l'action ... que chacun s'examine pour voir ce qu'il a fait jusqu'ici et ce qu'il devrait faire » (n. 48).

B - 3030 - Heverlee
St.-Jansbergsteenweg 95

C. MERTENS, S.J.

32. Ceci répond à une requête de Vatican II : « Pour empêcher que, chacun opinant dans son sens, la communauté politique se disloque, une autorité s'impose qui soit capable d'orienter vers le bien commun les énergies de tous, non d'une manière mécanique ou despotique mais agissant avant tout comme une force morale qui prend appui sur la liberté et le sens de la responsabilité » (*Gaudium et Spes*, n. 74, 2).